

**AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence du projet : n°2016-07-33x-00651  
(MEDDE-ONAGRE)

Référence de la demande : n°2016-00651-042-001

Dénomination du projet : Demolition Hôpitaux St Hilaire

Lieu des opérations : 38660 - Saint-Hilaire

Bénéficiaire : DDT de l'Isère

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

Les inventaires sont satisfaisants et les enjeux bien analysés.

La séquence Eviter- réduire- Compenser- est bien respectée et équilibrée.

Eu égard d'une part aux faibles enjeux de destruction d'espèces protégées remarquables et d'autre part à la reconversion de cette zone de 20 ha en partie urbanisée en zone naturelle, **un avis favorable est accordé à ce projet de démolition sous réserve que les mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi soient effectivement mises en oeuvre.**

MOTIVATION ou CONDITIONS

Président du comité permanent  
EXPERT DELEGUE FAUNE  
EXPERT DELEGUE FLORE



AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le :

6 Septembre 2016

Signature :

